

ENCORE ET TOUJOURS A L'OFFENSIVE !

Le 12 septembre 500 000 personnes ont manifesté partout en France pour exiger le renoncement du gouvernement à imposer par ordonnances la casse du code du travail.

C'est un premier succès qui doit nous engager à continuer et à intensifier le combat pour exiger le retrait de ce projet scélérat. Un projet qui vise à rogner sur toutes les formes de protections sociales, au détriment des salariés, des chômeurs et des retraités.

Plus de DROITS pour les Patrons, moins de DROITS pour les salariés !

- Fin des garanties collectives, négociation au cas par cas, par entreprise. Ce qui donnera le droit aux directeurs de revoir à la baisse tout ce qui est lié à notre travail : salaires, horaires, conditions de travail.
- Le plafonnement des sanctions financières en cas de licenciement abusif. Un coup mortel porté aux Prud'hommes, une garantie offerte aux employeurs de licencier beaucoup plus facilement.
- Fusion des instances représentatives des salariés et fin du CHSCT (instance essentielle dans l'entreprise puisqu'elle veille à nos conditions de travail). Moins de syndicat, c'est moins de défense des droits des salariés.

Pourquoi il nous faut impérativement faire reculer ce gouvernement.

Parce que nous sommes tous concernés. Demain l'employeur aura toute latitude pour baisser les salaires, revoir les horaires, les amplitudes, les conditions de travail tout en ayant plus de facilité pour licencier.

Contrairement à ce qui est dit et répété cette nouvelle « loi travail » si elle est adoptée va profondément bouleverser notre droit du travail. C'est ni plus ni moins qu'une attaque sans précédent contre les salariés. Il nous faut impérativement la refuser, dans son ensemble.

On ne négocie pas avec les reculs sociaux.

Nous revendiquons le maintien des garanties collectives.

- le droit à l'emploi pour tous, rémunéré par un salaire décent
- une indemnisation pour tous les salariés privés d'emploi
- une protection sociale qui vise à protéger les individus des aléas et des évolutions de la vie ainsi que des ruptures avec le marché du travail : maladie, maternité, accidents du travail, invalidité, perte d'autonomie, chômage, retraite, éducation des enfants.

La Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux est et restera à la pointe de ces combats !

**Salariés, retraités, chômeurs, jeunes,
tous dans la rue le 21 septembre
pour gagner et pour défendre nos DROITS !**

